



19 juin 2020

Suite à la déclaration du Président de la République du 14 juin, et après étude de l'allègement du protocole sanitaire diffusé ce mercredi par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi qu'en concertation avec les services de la Ville et Directrices des établissements scolaires, les écoles de la Ville pourront accueillir tous les enfants dès le lundi 22 juin.

► **Scolaire et Éducation Jeunesse**

Le protocole prévoit un allègement des consignes relatives à l'entretien des locaux et l'assouplissement des règles de distanciation physique entre élèves dans les classes et les espaces de restauration.

Retour des plats chauds à la cantine. Les règles relatives à la limitation du brassage des élèves entre classes et groupes sont en revanche maintenues, de même que l'application des règles d'hygiène des mains.

Le retour à l'école pourra donc se faire dès le 22 juin.

Une communication de l'école sera envoyée à chaque famille sur les détails de la rentrée.

L'Accueil de loisirs et L'Espace Jeunes sont prêts à accueillir tous les enfants et jeunes dès le 22 juin aux horaires habituels et dans le respect des nouvelles consignes sanitaires. Les animations proposées seront adaptées pour que chaque enfant puisse se divertir et s'épanouir.

Les inscriptions pour la cantine, l'accueil périscolaire du matin et du soir et du mercredi s'effectuent sur le [Portail Famille](#).

► **Services municipaux**

Les services de la Ville rouvrent aux horaires habituels dès le 22 juin. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h15. Le marquage au sol, les vitres en plexiglas à l'accueil et le gel hydroalcoolique à l'entrée restent en vigueur.

Pour toute demande ou signalement, les démarches en ligne sur le site Internet de la ville (www.epone.fr) et l'application mobile Épône en poche vous permettent de rester en contact à tout moment.

► **Équipements culturels**

Le Centre culturel reste fermé jusqu'au 30 août. La médiathèque Pierre Amouroux est ouverte depuis le 19 mai aux horaires aménagés pour le dépôt et prêt de livres.

► **Salles municipales et équipements sportifs**

Ces équipements restent fermés sauf dérogation associative et sur demande adressée à Monsieur le Maire à population@epone.fr

Les informations requises sont : nom de l'association, activité, nom de la salle, durée d'utilisation, protocole sanitaire mis en place, nombre de personnes.

Les aires de jeux et aires de sport de plein air sont ouvertes au public.

CONTACT PRESSE

✉ caroline.soumat@epone.fr

Rejoignez-nous sur [Facebook](#) | [Instagram](#) | [Épône en poche](#)



► **Centre Communal d'Action Sociale**

Le CCAS rouvre ses portes aux horaires habituels dès le 22 juin, le port du masque est obligatoire. Les prestations supplémentaires mises en place pendant le confinement sont maintenues telles que aides aux courses, et pharmacie.

Le transport pour les courses reprendra le 23 juin en petit groupe de 5 personnes avec port de gant et du masque et les heures creuses sont privilégiées.

Les animations en petit groupe ont repris depuis le 2 juin et la restauration collective dans la grande salle reprendra le 24 juin, toujours en respectant les distanciations physiques et les règles sanitaires.

Pour visiter les résidents à la Résidence des Cytises, la prise de rendez-vous n'est plus requise, les visites peuvent s'effectuer aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00. Des espaces de rencontre dédiés ont été aménagés et le respect des gestes barrières restent en vigueur.

[CONTACT PRESSE](#)

✉ caroline.soumat@epone.fr

Rejoignez-nous sur [Facebook](#) | [Instagram](#) | [Epône en poche](#)